



Rue Hayeneux 62 - B 4040 Herstal
Tél. +32(0)4 240 75 00 Fax +32(0)4 240 75 10



620-PROD
ISO 17.065

RPR Liège 0679.546.366 - www.quality-partner.be - bio@quality-partner.be
Numéro d'agrément - BE-BIO-03

Par la présente, certifie que

Thomagre Scrl
Chemin des Sorcières, 21
5170 Lustin
BE 0882 409 691

OPERATEUR

"PARTIELLEMENT EN PRODUCTION BIOLOGIQUE" ayant notifié ses activités le 01/01/2015

Pour catégories de produits / activités suivantes :

- PRODUCTEUR -

PRODUITS BIOLOGIQUES : Production 2021

Epeautre d'hiver (5,77 ha)

Froment d'Hiver (20,09 ha)

Luzerne (9,29 ha)

Mélange protéagineux de printemps + céréales / autre (10,32 ha)

Trèfles (6,09 ha)

Multiplication de semences en mode de production biologique : Pois protéagineux d'hiver (8,32 ha)

est conforme aux exigences :

Du Règlement (CE) N° 834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) N° 2092/91

&

De l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 février 2010 concernant le mode de production et l'étiquetage des produits biologiques

Certificat INS167/01/112364 - Date d'émission : 12/10/2021

Le présent document a été délivré sur base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 834/2007 et des dispositions du règlement 889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Date d'évaluation
30/08/2021

Date de début de validité
04/10/2021

Date de fin de validité
04/01/2023

Pour le conseil de certification,

Arne Leclercq

C
E
R
T
I
F
I
C
A
T